

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 415.029.341, un actif net de D : 414.009.732 et un bénéfice de la période de D : 6.198.554.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 19,27% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	<u>225 098 180</u>	<u>64 598 522</u>
Obligations et valeurs assimilées		221 069 192	56 468 471
Titres OPCVM		4 028 988	8 130 051
Placements monétaires et disponibilités		<u>189 750 821</u>	<u>114 568 003</u>
Placements monétaires	5	189 689 066	101 435 233
Disponibilités		61 755	13 132 770
Créances d'exploitation	6	<u>180 340</u>	<u>62 555</u>
TOTAL ACTIF		<u>415 029 341</u>	<u>179 229 080</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	966 274	392 394
Autres créditeurs divers	8	53 335	14 864
TOTAL PASSIF		<u>1 019 609</u>	<u>407 258</u>
ACTIF NET			
Capital	9	389 060 086	167 010 618
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24 949 646	11 811 204
ACTIF NET		<u>414 009 732</u>	<u>178 821 822</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>415 029 341</u>	<u>179 229 080</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	3 327 195	7 834 125	779 563	2 426 650
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 327 195	7 819 010	779 563	2 417 351
Revenus des titres OPCVM		-	15 115	-	9 299
Revenus des placements monétaires	11	1 565 010	4 882 763	716 882	3 966 029
Revenus des prises en pension	12	2 373 830	10 937 054	1 603 466	2 952 230
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		7 266 035	23 653 942	3 099 911	9 344 909
Charges de gestion des placements	13	(966 269)	(3 087 130)	(392 389)	(1 146 837)
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 299 766	20 566 812	2 707 522	8 198 072
Autres charges	14	(139 393)	(460 946)	(44 585)	(128 216)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 160 373	20 105 866	2 662 937	8 069 856
Régularisation du résultat d'exploitation		2 257 483	4 843 780	1 609 981	3 741 348
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 417 856	24 949 646	4 272 918	11 811 204
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(2 257 483)	(4 843 780)	(1 609 981)	(3 741 348)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(2 072)	(10 290)	9 550	(1 612)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		40 253	585 288	58 025	102 219
RESULTAT DE LA PERIODE		6 198 554	20 680 864	2 730 512	8 170 463

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 1/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	6 198 554	20 680 864	2 730 512	8 170 463
Résultat d'exploitation	6 160 373	20 105 866	2 662 937	8 069 856
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 072)	(10 290)	9 550	(1 612)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	40 253	585 288	58 025	102 219
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	46 679 083	214 507 046	27 691 165	96 069 535
Souscriptions				
- Capital	145 881 036	590 221 624	114 788 536	286 508 890
- Régularisation des sommes non distribuables	10 641 810	42 655 502	8 520 274	21 208 925
- Régularisation des sommes distribuables	8 871 689	19 595 677	7 753 213	13 010 449
Rachats				
- Capital	(104 478 055)	(394 636 727)	(90 508 699)	(200 540 945)
- Régularisation des sommes non distribuables	(7 623 191)	(28 577 133)	(6 718 927)	(14 848 683)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 614 206)	(14 751 897)	(6 143 232)	(9 269 101)
VARIATION DE L'ACTIF NET	52 877 637	235 187 910	30 421 677	104 239 998
ACTIF NET				
En début de période	361 132 095	178 821 822	148 400 145	74 581 824
En fin de période	414 009 732	414 009 732	178 821 822	178 821 822
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	2 948 508	1 533 138	1 293 647	685 169
En fin de période	3 328 582	3 328 582	1 533 138	1 533 138
VALEUR LIQUIDATIVE	124,380	124,380	116,638	116,638
TAUX DE RENDEMENT	1,55%	6,64%	1,68%	7,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 225.098.180 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		214 542 243	221 069 192	53,40%
Obligation de sociétés		69 041 117	71 624 526	17,30%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	460 000	468 066	0,11%
AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	58 827	5 925 032	6 315 399	1,53%
AB SUB 2021 10 ANS TMM+2,8%	60 000	6 000 000	6 293 070	1,52%
ABC TUNISIE 2020-1	8 899	889 903	933 193	0,23%
ATB 2007/1	50 000	2 200 000	2 287 990	0,55%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	1 600 000	1 685 023	0,41%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	400 000	421 258	0,10%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	900 000	905 949	0,22%
ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	3 200 000	3 255 626	0,79%
ATL 2021-1 CB 9.8% 7 ANS	60 000	6 000 000	6 015 035	1,45%
ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	900 000	911 999	0,22%
ATTI LEAS 2017-1 B TMM+2.35%	100 000	2 000 000	2 003 762	0,48%
ATTI LEAS 2018-1 B TMM+2.3%	30 000	1 200 000	1 244 883	0,30%
ATTI LEAS 2019-1 B TMM+2.75%	10 000	600 000	624 216	0,15%
ATTIJ LEASING SUB 2020-1 TF 10	2 000	160 000	161 258	0,04%
BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	70 000	7 000 000	7 103 850	1,72%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	400 000	418 530	0,10%
BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 044 888	0,25%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	12 658	759 480	806 256	0,19%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	51 000	2 039 998	2 093 047	0,51%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 506 382	0,61%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	518 700	521 923	0,13%
HL 2017-3 8% A TF	2 500	100 000	105 962	0,03%
HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	200 000	212 296	0,05%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	1 024 230	0,25%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	330 000	355 001	0,09%

HL 2020-03 (B) 10.3% 5 ANS	11 390	1 139 000	1 225 654	0,30%
HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	20 541	1 664 204	1 680 734	0,41%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	592 000	615 639	0,15%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	800 000	832 491	0,20%
HL SUB2021-1 A TF 10% 5 ANS	16 250	1 625 000	1 735 055	0,42%
STB 2008/1	50 000	2 400 000	2 500 333	0,60%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 511 934	0,37%
TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	11 485	918 800	969 725	0,23%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	1 200 000	1 256 069	0,30%
TLF 2021-01 TF 9.7% 5 ANS	69 190	6 919 000	7 302 931	1,76%
TLF 2021 SUB TF 9.8% 5 ANS	15 000	1 500 000	1 520 942	0,37%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	600 000	603 893	0,15%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	150 000	150 034	0,04%
Emprunts national		142 189 292	146 012 895	35,27%
Emprunt national T1 2021 CAT B	300 000	30 000 000	31 064 679	7,50%
Emprunt national T1 2021 CAT C	42 901	42 901 000	44 440 829	10,73%
Emprunt national T2 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 493 764	4,95%
Emprunt national T2 2021 CAT C	18 000	18 000 000	18 449 438	4,46%
Emprunt national T3 2021 CA 8.70% PP	121 390	1 137 864	1 149 092	0,28%
Emprunt national T3 2021 CA TMM+2.45% PP	2 463	22 621	22 850	0,01%
Emprunt national T3 2021 CB 8.80% PP	1 265	119 427	120 585	0,03%
Emprunt national T3 2021 CB TMM+2.55% PP	90	8 380	8 463	0,00%
Emprunt national T3 2021-C-C TV+2.65%	30 000	30 000 000	30 263 195	7,31%
Bons du trésor assimilables		3 311 834	3 431 771	0,83%
BTA 6 ANS 6% FEVRIER2022	180	179 858	187 531	0,05%
BTA 6.90 05/2022 (15 ANS)	3 132	3 131 976	3 244 240	0,78%
Titres OPCVM		4 027 303	4 028 988	0,97%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	38 000	4 027 303	4 028 988	0,97%
TOTAL		218 569 546	225 098 180	54,37%
Pourcentage par rapport au total actifs				54,24%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 189.689.066 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>			26 613 449	26 831 674	6,48%
- Certificats de dépôt AB 03/01/2022 (au taux de 7,75%)	10 jours		2 994 844	2 998 969	0,72%
- Certificats de dépôt BNA 06/12/2022 (au taux de 10,05%)	340 jours		9 306 492	9 308 532	2,25%
- Certificats de dépôt BH 25/05/2022 (au taux de 9,59%)	180 jours		9 633 952	9 707 162	2,34%
- Certificats de dépôt au 19/07/2022 (au taux de 9%)	350 jours		4 678 161	4 817 011	1,16%
<u>Comptes à terme</u>	-	-	80 000 000	82 886 173	20,02%
- Placement BNA au 16/06/2022 (au taux 7,25%)	360 jours	-	70 000 000	72 157 918	17,43%
- Placement BH au 06/06/2022 (au taux 9,6%)	181 jours		10 000 000	10 728 255	2,59%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>			76 468 935	79 971 219	19,32%
- Pension Livrée ATTIJARIBANK au 11/01/2022 (au taux de 7,23%), 17 048 BTA 6% Janvier 2024	274 jours		17 300 217	18 215 888	4,40%
- Pension Livrée BNA au 09/02/2022 (au taux de 7,5%), 25 457 BTA 7.20% Février 2027	359 jours		24 998 774	26 665 359	6,44%
- Pension Livrée ATTIJARIBANK au 10/02/2022 (au taux de 7,23%), 11 542 BTA 7.20% Février 2027	308 jours		11 669 500	12 296 624	2,97%
- Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2022 (au taux de 7,23%), 2 498 BTA 6% Avril 2023	358 jours		2 500 464	2 629 351	0,64%
- Pension livrée BNA au 16/06/2022 (au taux de 7,78%), 21 978 BTA 8% Novembre 2030	204 jours		19 999 980	20 163 997	4,87%
TOTAL			183 082 384	189 689 066	45,82%
Pourcentage par rapport au total des actifs					45,70%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 180.340, contre un solde de D : 62.555, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	173 472	58 402
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	5 300	2 870
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	1 283
Charges payées d'avance (*)	1 568	-
Total	<u>180 340</u>	<u>62 555</u>

(*) Il s'agit de commissions sur le dénouement des opérations de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARNG N°9-2021 du 11 janvier 2021.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 966.274 , contre D : 392.394, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	966 274	392 394
Total	<u>966 274</u>	<u>392 394</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 53,335, contre D : 14.864, au 31/12/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	35 178	14 864
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	18 157	-
Total	<u>53 335</u>	<u>14 864</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	167 010 618
Nombre de titres	1 533 138
Nombre d'actionnaires	804

Souscriptions réalisées

Montant	590 221 624
Nombre de titres émis	5 418 158
Nombre d'actionnaires nouveaux	686

Rachats effectués

Montant	(394 636 727)
Nombre de titres rachetés	(3 622 714)
Nombre d'actionnaires sortants	(110)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10 290)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	585 288
Régularisation des sommes non distribuables	246 375
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL (A)	11 811 204
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	13 831 994

Capital au 31-12-2021

Montant	389 060 086
Nombre de titres	3 328 582
Nombre d'actionnaires	1 380

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2021

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2021 à D : 3.327.195, contre D : 779.563 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 069 365</u>	<u>3 990 495</u>	<u>779 563</u>	<u>2 417 351</u>
-				
- Intérêts	1 069 365	3 990 495	779 563	2 417 351
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>2 257 830</u>	<u>3 828 515</u>	-	-
-				
- Intérêts des BTA et Emprunt national	2 257 830	3 828 515	-	-
-				
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>:</u>	<u>15 115</u>	<u>:</u>	<u>9 299</u>
-				
- Dividendes	-	15 115	-	9 299
-				
TOTAL	3 327 195	7 834 125	779 563	2 426 650

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2021 à D : 1.565.010, contre D : 716.882 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	689	59 890
Intérêts des comptes à terme	1 396 359	4 576 421	463 378	2 701 479
Intérêts des dépôts à vue	4 680	21 756	3 369	6 669
Intérêts des certificats de dépôt	163 971	284 586	249 446	1 197 991
TOTAL	1 565 010	4 882 763	716 882	3 966 029

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2021 à D : 2.373.830, contre un solde de D : 1.603.466 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Intérêts des prises en pension	2 373 830	10 937 054	1 603 466	2 952 230
TOTAL	2 373 830	10 937 054	1 603 466	2 952 230

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 966.269 , contre D : 392.389 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Rémunération de gestionnaire	966 269	3 087 130	392 389	1 146 837
TOTAL	966 269	3 087 130	392 389	1 146 837

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 139.393, contre D : 44.585, pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Redevance du CMF	101 498	324 278	41 217	120 466
Services bancaires et assimilés	111	10 176	3 368	7 750
Commissions sur pensions livrées (*)	37 784	126 492	-	-
TOTAL	139 393	460 946	44 585	128 216

(*) Commissions sur le dénouement des opérations de pension livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.